

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Excursions organisées par les directeurs du chemin de fer de Québec et Lac St-Jean, pour l'avantage de ceux qui désirent s'établir comme colons au Lac St-Jean.—L'école d'agriculture de l'Assomption; ce que nous pensons de nos écoles d'agriculture.—Le devoir des fils de cultivateurs.

Causerie agricole : Le fermier sortant et le fermier entrant.

Sujets divers : Excursion annuelle de la " Presse associée de la province de Québec ; En France, de même qu'à Portland, Boston, St-Jean du Nouveau-Brunswick et Fredericton ; Le haras de Fredericton.—Les quatre frères.

Choses et autres : Les insectes s'attaquant au tabac dans plusieurs paroisses du comté de Montcalm.—Exportation des pommes.—Importation de chevaux de race en Canada.—Expositions agricoles No. 2 du comté de Wolfe et du comté d'Arthabaska.—Renseignements donnés au bureau du *Pionnier de Sherbrooke*, à Sherbrooke, aux colons et émigrants qui désirent s'établir dans les Cantons de l'Est.

Recettes : Confitures faites sans feu.—Essence à détacher les taches de graisse.

ERREUR COMMISE, LA SEMAINE DERNIÈRE, DANS L'ENVOI DU " FEUILLETON. "—Par erreur plusieurs de nos abonnés ont dû recevoir, la semaine dernière, le feuilleton (suite des *Buttes de Chaumont*) depuis la page 41 à page 48, au lieu de pages 33 à 40. Les abonnés qui n'auraient pas reçu ces dernières huit pages sont priés de nous le faire savoir immédiatement par carte-poste, et nous nous ferons un devoir de leur expédier cette partie du feuilleton des *Buttes de Chaumont* portant au bas de la page 33: 25—E—45.—Cette erreur d'envoi nous oblige de réimprimer les pages 41 à 48, afin de ne pas obliger nos abonnés qui ne les auraient pas reçues à en faire la demande: tous les recevront la semaine prochaine. Ainsi donc les abonnés seuls qui n'ont pas reçu les pages 33 à 40 du feuilleton en cours de publication sont priés de nous le faire savoir immédiatement par *carte-poste* afin que nous leur en fassions l'envoi.

REVUE DE LA SEMAINE

Excursions au Lac St-Jean pour les colons.—Afin de donner l'avantage aux colons ou autres désireux de choisir des terres au Lac St-Jean, des prix de passage " d'excursion de seconde classe " à bon marché seront accordés par les convois laissant Québec à 8 heures du matin aux dates suivantes :

Vendredi, le 7 septembre.—De l'ancienne Lorotté et St-Ambroise; prix du passage: \$3 00.

Vendredi, le 7 septembre.—De Québec et des paroisses voisines; prix du passage: \$3.00.

Vendredi, le 14 septembre.—De Valcartier, St-Gabriel et Ste-Cathrine; prix du passage: \$2 75.

Vendredi, le 21 septembre.—De Bourg Louis et St-Raymond; prix du passage: \$2.50.

Les billets seront bons pour revenir par tous les convois pendant trente jours à compter de la date de leur émission et serviront sur le bateau à vapeur entre Metabetchouan et Roberval aller et retour.

Si un nombre suffisant de passagers (pas moins de vingt) le désirent, le bateau à vapeur *Péribonca* fera un voyage tous les samedis aux nouveaux cantons sur la rivière Péribonca, Reine, Dalmas et Taillon, pour donner aux colons l'avantage d'examiner les terres de ces cantons, que l'on dit être les plus riches dans le district du Lac St-Jean, et ramènera les excursionnistes le jour convenu.

Prix du passage de Roberval à Péribonca et retour moitié du prix ordinaire: 50 cts chaque.

Un agent du département de l'agriculture et de la colonisation accompagnera chaque excursion pour donner des informations.

Directeurs de ces excursions: M. l'abbé A. Labelle, assistant commissaire de l'agriculture; J. G. Scott, Sec. Gérant; Alex. Hardy, agent général pour fret et passagers.

L'école d'agriculture de l'Assomption.—Un correspondant de la *Presse*, sous le nom de plume *Agricola*,